



Concours jardins et maisons fleuries 2015 Le palmarès

Le jury intercommunal chargé du fleurissement, présidé par Céline Goudédranche, élue de Goulien, a visité le 12 juin dernier les 27 candidats inscrits au concours des jardins et maisons fleuries.

Après délibération le jury déclare les résultats suivants :

1 ère catégorie : Etablissement accueillant la clientèle touristique

1^{er} : Marie-Denise Andro, Kervillou, Pont-Croix
Pas d'autres candidats dans cette catégorie

2 ème catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue

1^{er} prix : Alloncle Mireille, route de Kerdréal, Plouhinec
2^{ème} prix : Germain Goudédranche, 8 rue Lavoisier, Audierne
3^{ème} prix : Gérard Paillard, 6 rue Henri Dunant, Audierne

3 ème catégorie : Balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue et sans jardin ni jardinet

Pas de prix.

4 ème catégorie : Espaces le long de la voie publique

1^{er} prix : Arlette Lancou, 18 route de Stang Vert, Primelin
2^{ème} prix : les amis de la chapelle St Tremeur, Trouguennour, Cléden-Cap-Sizun
3^{ème} prix : Yvette Bosser, 3 impasse de Lavretal, Primelin

5 ème catégorie : Immeubles collectifs, maisons de retraite, écoles,

Pas de prix

6 ème catégorie : exploitations agricoles en activité

Encouragement à Frédéric Jamin, Kerrest, Goulien

Les participants seront invités par courrier, en septembre, pour la remise des prix.

*Renseignements : Anne-Laure LE NILIOT –
Communauté de Communes du Cap Sizun
Tel : 02 98 70 28 21
Courriel : animation-dechets@cap-sizun.fr*